

I.R.E.J.
Institut régional d'expertise judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES PATHOLOGIES BIOLOGIQUES DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

@

Profession :

Inscrit sur une liste officielle d'expert près une cour d'appel : OUI NON

Si oui, quelle cour d'appel ?

Membre d'une compagnie d'experts, membre de l'IREJ : OUI NON

Si oui, laquelle ?

S'inscrit au stage de formation d'une journée

Le mercredi 5 février 2025

Joint un chèque de 400 € à l'ordre de l'IREJ

(370 € en cas d'appartenance à une compagnie d'experts membre de l'IREJ).

Le nombre de places est limité et votre inscription sera confirmée par courrier.

Toute éventuelle annulation d'inscription devra être faite 15 jours avant la date de la formation
(remboursement de 200 euros, non remboursement pour annulation après cette date).

Fait à

le

Signature

Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

ECOBRA

48 rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

L'IREJ se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants était insuffisant.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 – J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE– ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr